

<http://www.snetap-fsu.fr/PPCR-Classe-exceptionnelle-la-note-de-service-est-sortie.html>



PPCR : Classe exceptionnelle, la note de service est sortie

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : mercredi 14 février 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Consulter [la note de service ici](#)

Concernant les fonctions éligibles du second vivier pour les enseignant.es, le SNETAP-[FSU](#) dénonce l'absence des fonctions de DR-TIC, de présidence de Jury et la disparition de la fonction de professeur principal. Pour cette dernière, le SNETAP-FSU avait défendu dès juillet 2017, la fonction de professeur principal coordinateur qui repose sur des bases réglementaires réelles, ce qui n'est pas le cas de la fonction de "coordonnateur de filières".

Le SNETAP-FSU et ses élu.es paritaires invitent tous les agents éligibles à adresser leur dossier aux élu.es paritaires.

Lors de la [CAP](#), le SNETAP-FSU défendra les principes qu'il a portés depuis le début des discussions dans ce chantier PPCR. [Retrouvez-les ici](#)